

# Conseil de perfectionnement de la formation second degré mathématiques, sciences

(sciences physiques,  
sciences et technologie de l'industrie,  
sciences de la vie et de la terre)

## Année 2015/2016 – Rapport 1

### Déroulement

Réunion du 2 décembre 2015, 17h-18h50, salle 53, site Espé Ch. Dumont.

### Étaient présents :

M. Jérôme Laurens, Mathématiques, président  
M. Jean-Christophe Chardigny, Sciences Industrielles de l'Ingénieur  
Mme Martine Chazal, Sciences Physiques-Chimie  
M. Frédéric Métin, Mathématiques, secrétaire de séance  
Mme Françoise Salvadori, Sciences de la Vie et de la Terre  
Mme Geneviève Loridon, IA/IPR de Mathématiques  
M. Patrick Mignot, Formateur Académique Mathématiques  
M. Gabriel Millet, étudiant M1 Mathématiques  
Mme Emmanuella Di Scala, Sciences de la vie et de la terre  
M. Dominique Sugny, Sciences Physiques  
M. Théo Blandin, étudiant M2 Mathématiques  
M. Kevin Dimey, étudiant M1 Physique-Chimie  
M. Thibaud Racine, étudiant M2 Sciences de la Vie et de la Terre  
M. Alexandre Thomas, étudiant M1 Sciences de la Vie et de la Terre  
M. Bruno Giroux, FA Physique-Chimie  
M. Samuel Rouzet, FA Sciences de la Vie et de la Terre

### Ordre du jour :

1. Points généraux
  - Retour sur les réunions précédentes
  - Dossiers d'inscription
  - Validations d'acquis
  - Rentrée
  - Inscriptions
  - Gestion administrative
2. M1
  - Organisation des enseignements (UFR/ESPE, disciplinaires, transversal, concours)
  - Stages
  - Stages internationaux
3. M2
  - Organisation des enseignements (UFR/ESPE, disciplinaires, transversal)

Stages

Stages internationaux

Parcours adaptés

#### 4. Nouvelle maquette

---

## Questions administratives

### Dossiers d'inscription

La gestion des dossiers de demande d'inscription doit être améliorée. Le délai de réponse est souvent très long, il peut dépasser de beaucoup la date de rentrée ce qui complique la situation des demandeurs.

Pour l'entrée en M1, la plupart des dossiers ne relèvent pas de la validation d'acquis et pourraient être traités exclusivement par l'équipe pédagogique du parcours correspondant.

Pour l'entrée en M2, il faut également que les critères soient clairement écrits et que les réponses négatives soient argumentées de manière constructive conformément à ces critères. En particulier, justifier un refus en disant seulement que le master MEEF est construit sur deux années, sans aucun autre commentaire, est insuffisant.

### Inscriptions

Le processus d'inscription des étudiants M2 prend beaucoup de temps. Cette année, la procédure administrative ne s'est mise en place que très tardivement. Les étudiants M2C ont de grandes difficultés à se présenter sur le site du campus pendant les heures ouvrées pour procéder à leur inscription.

Tous ces retards interdisent de facto l'utilisation de tous les services de l'ENT (plubel inclus) pendant le premier trimestre, à des fins institutionnelles ou pédagogiques. Les échanges enseignants/étudiants se font par l'intermédiaire d'adresses électroniques personnelles, ce qui pose d'autres problèmes.

### Élections au conseil d'école

Les étudiants n'ont pas été suffisamment informés. Les listes constituées dans l'urgence et le taux de participation excessivement bas mettent en cause la représentativité du scrutin. Le processus de diffusion d'information doit être adapté aux étudiants M2 qui ne sont physiquement présents que 2 jours par semaine.

---

## Enseignement transversal

### Répartition sur les deux années

Un représentant étudiant fait remarquer qu'il y a une proportion significative d'étudiants M2C qui n'ont pas suivi la formation transversale dispensée en M1 MEEF à Dijon. Cela pose un problème pour les thèmes communs aux deux années, comme le module « gestion des élèves perturbateurs ». Dans ce cas, il faudrait prévoir une pédagogie différenciée selon que les étudiants possèdent ou non les acquis de la première année. Il y aurait un avantage à titre exemplaire puisque la pédagogie différenciée est un point

essentiel de l'enseignement du secondaire, mais les modalités concrètes restent à définir dans le cadre de notre M2.

## Homogénéité

Les représentants étudiants rapportent que des thèmes de l'enseignement transversal ne sont pas du tout traités de manière homogène entre tous les groupes. Ils sont demandeurs d'une approche vraiment pratique mais pas seulement théorique. En particulier, des enseignants ayant une expérience concrète et conséquente de l'enseignement dans le secondaire pourraient trouver un meilleur écho auprès des étudiants (même demande que l'année dernière : les changements opérés depuis ne seraient pas suffisants). D'ailleurs, un formateur académique a proposé ses services mais n'a pas été retenu.

L'aspect transversal (évaluation, éthique, approche des publics, etc.) est aussi abordé dans les enseignements disciplinaires. Une certaine cohérence est à prévoir.

## Contenu

Si des généralités et des fondements sont absolument indispensables, en M1 comme en M2, le temps qui leur est consacré doit être correctement adapté. Sur la demande des étudiants de M2, le temps passé sur l'histoire de la psychologie du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle a été réduit de moitié. D'autres aspects très généraux (philosophie de l'éducation, politiques éducatives) pourraient être traités plus rapidement pour laisser plus de place à la pratique.

## Évaluations en M2

Les enseignements du mercredi sont assez mal perçus.

- Les M2C qui ont choisi de ne pas être évalués ne savent pas s'ils doivent rendre un travail ou pas. Ils reçoivent des informations contradictoires.
- déposer un travail écrit sur le site Gabriel est très difficile pour les non-Dijonnais qui ont cours jusqu'à 16h30 sur le site Dumont. Les étudiants comptent sur la permanence du 7 janvier sur le site Dumont pour rendre leur production.
- beaucoup de productions écrites sont à rendre pour début janvier, dans des formats hétérogènes. Pas de possibilité d'anticipation : le contenu de l'évaluation de l'UE3/EC1 a été communiqué très tardivement, pour l'UE3/EC2 aucune information, le séminaire n'est pas terminé, et pas encore de cours sur la recherche bibliographique pour certains groupes.

Problèmes dans la quantité de ce qui est à produire et surtout dans l'organisation temporelle. Il faut réexaminer la possibilité de faire des évaluations directement en présentiel.

## Projet pluridisciplinaire

En pratique, les étudiants n'ont pas réellement de choix sur leur thème. L'organisation des groupes peut rendre leurs vœux caduques et empêche d'avoir un même projet au sein d'un seul établissement (cas du lycée de Brochon). À éclaircir.

---

## Enseignements disciplinaires

### Mathématiques

Problème récurrent : la mutualisation des préparations au CAPES (M1 MEEF Mathématiques) et à l'agrégation est difficile (M1 MA : mathématiques approfondies), les exigences des deux concours étant très éloignées en mathématiques.

- La mutualisation reste d'actualité tant que les effectifs sont limités.
- Seule la première moitié du semestre devrait être mutualisée
- Une discussion prochaine avec les responsables M1 MA permettra d'améliorer la nouvelle maquette.

À suivre de près.

Question : l'effectif M2 important entraîne un problème de salles. La solution de séparer en un groupe « collège » et un groupe « lycée » cloisonne artificiellement la formation et n'est pas justifiée pédagogiquement. À éclaircir.

### Sciences de la vie et de la terre

Problème : beaucoup de travail durant certaines périodes, emploi du temps M1 chargé en ce moment (question récurrente). Réponse : un effort déjà fourni dans ce sens mais difficile de faire mieux.

Une question sur le contenu de deux cours M1 sur la phylogénie (aspects universitaire ou secondaire) qui feraient doublon. À éclaircir.

Demande de TD M1 sur l'exploitation de documents (cartes de géologie) et inquiétudes sur deux nouveaux thèmes (communication inter-cellulaire et bassins sédimentaires). Cela sera traité au second semestre.

Question : meilleur affichage des contenus des cours sur l'emploi du temps.

### Sciences physiques.

Question : mettre à la disposition des étudiants en reconversion des ressources de préparation aux thèmes étudiés (par exemple des compléments de chimie pour un docteur physicien). Réponses : de plus en plus d'enseignants le font. La plateforme Plubel a posé d'énormes problèmes d'accessibilité et n'a été opérationnelle qu'après deux mois. Pour travailler dans de bonnes conditions, il faudrait pouvoir bénéficier de Plubel au 15 septembre.

Question : les étudiants M1 demandent une augmentation du volume horaire de leur formation. Les TP de préparation à l'oral sont organisés en binôme en S1. Réponse : au S2 il y a dédoublement, plus d'étudiants pourront préparer un TP seul.

Préparation à l'oral : des heures spécifiques avaient été demandées à l'Espé mais elle n'ont pas été acceptées : en particulier pas de dédoublement, même partiel, pris en charge par l'Espé pour permettre à chacun des étudiants de passer au moins une fois à l'oral. Il s'agit d'un manque d'équité dans l'attribution de ces heures en comparaison des autres formations.

Remarque : la présence d'heures spécifiques de préparation à l'oral n'est pas homogène selon les parcours. Il faut aussi harmoniser par rapport aux autres Master MEEF. Ces heures peuvent être à la charge des UFR ou bien à la charge de l'Espé si elles sont assurées par des formateurs académiques par exemple.

Parcours PLP : les personnes admissibles au PLP mais pas au CAPES ont énormément de travail de remise à niveau en mathématiques après les écrits. Le cours de Laurent Gallien devrait répondre au problème.

---

## Parcours adaptés

Le stage de S4 se termine juste avant les épreuves écrites du CAPES, ce qui met les étudiants M2B dans une situation difficile. Est-ce le cas dans les autres académies ?

Pour l'assiduité, il y a une inégalité de traitement entre boursiers et non-boursiers (qui ne se sentent pas concernés par l'assiduité).

Remarque : le statut d'étudiant-stagiaire n'est pas clair. De facto, il est tiraillé entre infantilisation et responsabilisation.

---

## Nouvelles maquettes

Quel que soit le parcours, une réduction de 5% des heures n'est pas envisageable pour ce qui concerne les enseignements disciplinaires ou didactiques.

Des heures spécifiques de préparation à l'oral doivent être attribuées, d'une manière équitable entre les disciplines. Ces heures peuvent être à la charge des UFR ou bien à la charge de l'Espé si elles sont assurées par des formateurs académiques par exemple.

Que ce soit en M1 ou M2, et pour toute discipline, il est indispensable que la préparation au concours à Dijon soit comparable à ce qui se fait dans les autres académies au risque avéré de se mettre définitivement hors jeu.

L'organisation actuelle des deux années en 5 UE avec leurs Ec associées n'est pas optimale et peut manquer de lisibilité. Peut-être faut-il s'inspirer de ce qui se fait dans les autres académies ?

Les conditions d'accès au M1 ou au M2 doivent être clairement établies et consultables facilement, y compris les règles de composition des commissions d'examen des dossiers de candidature. Délimiter précisément les dossiers qui ne relèvent pas de la validation d'acquis.

Faciliter la procédure d'inscription des M2.

---

## ADDENDUM

Nous n'avons pas discuté de la nouvelle option d'informatique au CAPES de mathématiques (Arrêté du 2 novembre 2015 modifiant l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré paru au Journal Officiel du 8 décembre 2015).